



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 mars 2013

Pollution aux particules fines : fin de l'épisode de smog

(IVS).- Les concentrations de particules fines mesurées par les stations de surveillance de la qualité de l'air respectent depuis ce midi à nouveau la valeur limite de l'Ordonnance sur la protection de l'air de 50 µg/m³.

Fin de l'épisode de smog

Des changements dans les conditions météorologiques marquent la fin de l'épisode de pollution aux particules fines (PM10). Les concentrations de particules fines respectent depuis ce midi à nouveau les valeurs limites définies par l'Ordonnance sur la protection de l'air (50 µg/m³ en moyenne journalière sur 24h).

L'action pour les bons Bol d'Air, lancée dès le 28 février et octroyant un rabais de 20 francs à l'achat d'une carte multicourse de transports publics, est restée valable jusqu'au mercredi 6 mars 2013.

Le succès de cette action sera analysé. Il est prévu d'en communiquer le bilan ultérieurement.

Tous les résultats concernant la qualité de l'air de notre canton ainsi que beaucoup de renseignements utiles se trouvent sur www.vs.ch/air.

Annexe : Annonce de fin d'épisode des cantons partenaires

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

**Cédric Arnold, chef du Service de la protection de l'environnement,
027 606 31 55 ou 079 628 36 02**

**Stefan Burgener, chef de Section des transports au SRTCE,
027 606 33 88**

